



## Règlement et Fonctionnement

### Accueil Périscolaire

**L'accueil périscolaire** est ouvert à tous les enfants scolarisés à l'école La Rose des Vents de Boisgervilly. Il fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

#### **Horaires et lieux d'accueils**

ALSH de Boisgervilly

Route de St-Méen

35360 BOISGERVILLY

07.78.72.21.42

® **Garderie matin** : 7h15 – 8h35 (A partir de 8h30, les enfants doivent être déposés directement à l'école)

® **Périscolaire soir** : 16h30 - 18h45

#### **Accueil Périscolaire Soir :**

Le goûter est fourni par les familles.

Les enfants, non récupérés à 16h40, seront amenés à l'accueil périscolaire (dans les locaux de l'ALSH).

Aucun enfant ne pourra être récupéré par les familles sur le trajet entre l'école et l'ALSH.

Les enfants de maternelle se rendront dans les locaux de l'ALSH dès 16h30 et les élémentaires les rejoindront à 16h45.

#### **Inscriptions**

Les inscriptions se font **exclusivement** à partir du portail famille.

Les inscriptions sont closes à 12h la veille de la venue de l'enfant, à l'exception du lundi où les inscriptions seront closes le vendredi à 12h.

En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir au 07.78.72.21.42 ou par mail à [centredeloisirs-boisgervilly@orange.fr](mailto:centredeloisirs-boisgervilly@orange.fr) et de transmettre un justificatif à l'accueil de loisirs.

Toute modification ou annulation sera dû.

#### **Activités**

Les enfants peuvent jouer de façon autonome et libres dans les espaces aménagés. Ils peuvent également participer aux activités (manuelles, sportives, artistiques...) proposées par l'équipe d'animation.

Ces temps d'accueil sont assurés par des agents communaux.

L'accueil du soir est déclaré à Jeunesse et Sports et respecte les taux d'encadrements en vigueur.